
Adresse des administrateurs du district de Meaux (Seine-et-Marne),
qui félicitent la Convention et donnent des preuves de leur civisme,
lors de la séance du 24 germinal an II (13 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Meaux (Seine-et-Marne), qui félicitent la Convention et donnent des preuves de leur civisme, lors de la séance du 24 germinal an II (13 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 507;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29671_t1_0507_0000_10

Fichier pdf généré le 01/02/2023

ciété, lequel demeurera déposé aux mains du 1^{er} secrétaire pour en expédier des extraits où il sera nécessaire.

7° Que la Société populaire de cette ville demeurera affiliée à celle des Jacobins, aux Sociétés populaires du département du Morhiban, à celle de notre district de Pontivy et à celle du district de Josselin et au chef-lieu de canton de Baud.

8° Qu'une correspondance suivie avec les Sociétés populaires susdites sera entretenue autant que faire se pourra pour l'intérêt de la République.

9° Qu'en cas de besoin il sera par la Société procédé à la nomination d'un commissaire de salle pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité.

[Mêmes signatures.]

3

Les citoyens sans-culottes composant le 5^e bataillon de la Charente-Inférieure, en garnison à l'Egalité, isle de la Liberté, ci-devant Château-isle-d'Oléron, jaloux de concourir à la défaite des tyrans, prient la Convention de les faire marcher au poste le plus périlleux; ils gémissent d'être retirés dans une isle où ils n'ont pas versé de sang pour la République.

« Représentans, disent ces citoyens, nous portons dans nos cœurs la liberté, nous avons dans nos bras la force, et dans nos armes le succès; c'est avec de telles forces que nous voulons aller détruire la tyrannie; c'est avec de tels sentimens que nous vengerons notre patrie; ordonnez que nous partions pour le Nord, le Midi, l'Espagne ou l'Angleterre, rien ne pourra nous arrêter; qu'importe le tyran, lorsqu'il s'agit de le détruire pour venger son pays! qu'importe le danger quand la gloire en devient plus grande »!

Mention honorable. insertion au bulletin, renvoi au comité de la guerre (1).

4

Les administrateurs du district de Meaux, département de Seine-et-Marne, rappellent à la Convention ce que ce district a fourni pour la défense de la patrie, en hommes, vivres, vêtemens, voitures, chevaux, et métaux de toute espèce; ils fabriquent du salpêtre pour faire danser la Carmagnole aux despotes; ils en portent journellement à l'arsenal. Paris a des besoins, les greniers de leur arrondissement sont remplis pour subvenir à la subsistance de cette commune.

Ils terminent par offrir le sacrifice de leurs veilles, leur fortune et leur existence pour le maintien de la République indivisible, et le salut de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Meaux, s.d.] (1).

« Citoyen président,

La voix de la patrie s'est toujours fait entendre agréablement dans les communes de notre arrondissement. Elle a demandé des bras, nos enfants se sont à l'instant rangés, sous les drapeaux tricolores. Elle a demandé des voitures et des chevaux pour conduire vivres et vêtemens à ses enfants aux armées, nos routes se sont trouvées garnies de voitures. Elle a demandé des métaux de toute espèce, le fer, le cuivre, le plomb, l'argent, la fonte ont été transportés sans délais dans les magasins de la République.

Aujourd'hui, elle demande le salpêtre qui doit lancer la foudre, et faire danser la Carmagnole aux despotes, nous voyons arriver tous les jours dans nos magasins les matières préparées par des mains patriotes, qui l'offrent aux soldats français avec la même ardeur qu'il met à s'en servir. La Commune de Paris a besoin de grains; les greniers de notre arrondissement sont remplis de grains offerts du meilleur cœur par la fraternité et l'amitié. Nos volontaires sont aux frontières, et s'y conduisent en braves. Les chevaux sont sur les routes. Les métaux de toute espèce au creuset national. Le salpêtre se porte journellement à l'arsenal.

Il ne nous reste plus, Citoyen président, qu'à ajouter à la Convention que notre temps, nos veilles, notre fortune, toute notre existence est consacrée uniquement à la République, une et indivisible et à travailler avec les courageux montagnards à son triomphe.»

PETITJEAN, GAINÉ, BEUVE, HUVIER, ROZÉ, LEFÈVRE, COUESNON, MUNIER, COUSTEIN.

5

Les administrateurs du département de la police de Paris écrivent que le nombre des prisonniers détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, à l'époque du 22 germinal, est de 7 351.

Insertion au bulletin (2).

[Commune de Paris, 23 germ II. Etat des détenus au 22 germ.] (3).

Nom des prisons	Nb. des détenus
Conciergerie	211
Hospice du ci-dev ^t Evêché	131
Grande Force	713
Petite Force	317
Irlandais rue du Cheval-Vert	9
Sainte-Pélagie	264
Madelonnettes	299
Montprin, rue Notre-Dame-des-Champs ..	10
Abbaye	112
Collège du Plessis	413
Bicêtre	850
A la Salpêtrière	501

(1) C 298, pl. 1042, p. 2.

(2) P.V., XXXV, 191. Bⁱⁿ, 24 germ.

(3) C 298, pl. 1042, p. 1. Signé : HEUSSÉE, QUENEL et BONNIEUX.

(1) P.V., XXXV, 190. Bⁱⁿ, 24 ger.; Débats, n° 573, p. 422; M.U., XXXVIII, 411; J. Sablier, n° 1256.

(2) P.V., XXXV, 190. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl¹); Débats, n° 574, p. 438.